

COMPTE RENDU DU CONSEIL CITOYEN
DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020
A la salle Montaigne de 17h30 à 19h30

Présents : 18 personnes

- ✓ 13 sur 23 membres du Conseil Citoyen
- ✓ Elus et partenaires associés : 2 personnes + 3 invités

Excusés : 5 personnes Absents : 5 personnes

DEROULEMENT DE LA SEANCE

- Validation du dernier compte rendu ;
- Distribution du nouveau calendrier des dates des conseils citoyens de septembre 2020 à juillet 2021 ;
- Présentation du travail effectué par le bureau d'études en charge des espaces publics et échanges ;
- Questions diverses.

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Aucune remarque : le compte rendu est validé.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
SECRETARIAT du Conseil Citoyen	Participation à la rédaction du compte rendu.				2 conseillères.
POINTS SUR LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU GRAND GARROS	<p>Aude Monge et Patrice Debest ont animé le conseil citoyen avec la participation de David Larée (Directeur des services techniques), Pascal Sarrabezolles (Responsable infrastructures) et Martial Delavis (Directeur Habitat Proximité et Développement).</p> <p>Chaque point du diaporama sur le Programme de Renouvellement Urbain du Grand Garros a été repris lors de la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Les objectifs, les principales étapes du NPRU du Grand Garros ; * Les 4 maîtres d'ouvrages vont s'accompagner d'autres prestataires pour concevoir : <ul style="list-style-type: none"> - le « plan guide » correspond aux intentions ; - le maître d'œuvre est le concepteur du projet payé par le maître d'ouvrage. <p>Aujourd'hui, nous ne sommes pas encore en mode projet pour définir par exemples, la disposition des bancs, des poubelles, des arbres, la largeur des pistes cyclables... mais les conseillers seront associés pour définir avec précisions les contours du projet.</p>				<p>Les conseillers ont pu découvrir les différents points sur grand écran du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) du Grand Garros.</p> <p>Vous pourrez consulter le document à la Maison du Projet.</p> <p>4 Maîtres d'ouvrages : Ville d'Auch - GACG - OPH32 - Agence Nationale de cohésion des Territoires (ANCT - ex EPARECA).</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
<p style="text-align: center;">POINTS SUR LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU GRAND GARROS</p>	<p>Les maîtres d'œuvres pour les infrastructures, les équipements, la démolition, la réhabilitation ont été recrutés. Ce sont des architectes accompagnés par d'autres bureaux d'études.</p> <p>* Présentation des cheminements doux ; * Les programmes des espaces publics ;</p> <p>* Equipements publics, la réhabilitation thermique et accessibilité de l'école Coulonges, la construction du Foyer de la Hourre, la création de la Ludothèque ;</p> <p>* Relogements et déconstructions : La finalisation des relogements ;</p> <p>Démolitions de la Tour A et bâtiments B, C, D, G, H et R (partiel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation de l'entreprise de travaux ; - Fermeture de la rue Abel Gardey ; - Déconstruction active ; - Evacuation des gravats et remise en état des plateformes ; - Pour les tours E et T, lancement du plan de relogement et pour la déconstruction des 2 tours. 	<p>De 2020 à 2026</p> <p>Fin 2020 à 2021</p> <p>Fin septembre 2020</p> <p>Octobre 2020</p> <p>Janvier 2021</p> <p>De juillet à septembre 2021</p> <p>D'octobre à décembre 2021</p> <p>Début 2021</p> <p>En 2023</p>			<p>Des visites de chantier seront organisées le vendredi après-midi pendant la période d'abattage.</p> <p>Au moins 2 500 heures d'insertion sociale seront réservées pour ce chantier de 2021. Les emplois d'habitants seront privilégiés.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
<p style="text-align: center;">POINTS SUR LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU GRAND GARROS</p>	<p>* Réhabilitations et résidentialisations</p> <p>Un nombre d'entreprises gersoises vont intervenir sur le Grand Garros pendant 4 ans ;</p> <p>Après la délivrance des autorisations de travaux, les premiers bâtiments concernés sont, la rue Montaigne, secteur E et bâtiments O, P, Q.</p> <p>Les habitants vont participer à la réflexion et la conception des travaux de résidentialisation.</p> <p><u>Questions des conseillers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande de garages à vélos. Beaucoup de garages vont être rasés mais pas reconstruits. Possibilité sur l'espace public mais aujourd'hui rien n'est décidé. Cette demande sera traitée mais il faudra démontrer le besoin et que cela soit durable sur le temps. -Le relogement de l'atelier du vélo. Ce sera traité lors de la phase de relogement de la Tour T et E et étudié à la commission de relogement. - Demande d'un panneau de signalisation sur le mur de la Maison du projet (MDP). Le projet est à l'étude pour permettre de visualiser la MDP depuis les voiries adjacentes. 	<p>Novembre 2020</p>			<p>20 000 heures de travail seront réservées aux clauses d'insertion.</p> <p>Les travaux vont consister principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique, remplacement des menuiseries, réfection des halls, des communs, remplacement de chaudières... <p>Les garages des bâtiments O, P et Q seront démolis.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
<p align="center">POINTS SUR LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU GRAND GARROS</p>	<p><u>Questions des conseillers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Interrogation sur le flux importants de véhicules rue Montaigne. Des aménagements seront prévus pour diminuer la vitesse. Il existe des nouveaux enrobés de voirie pour diminuer le bruit. Une étude de circulation est en cours. - Les promoteurs auront-ils des contraintes pour s'implanter sur le quartier ? Oui <p>Le Foyer de la Hourre sera présenté aux conseillers.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande d'installer le bibliobus le mardi matin sur le marché de plein vent du Garros. - Marché de plein vent - des commerçants ont eu un refus pour s'installer. C'est la commission de marché de plein vent qui prend la décision, avec le nom du placier, documents à jour... 				
<p align="center">QUESTIONS - POINTS DIVERS</p>	<p>La réunion publique sur la présentation du projet urbain et le calendrier des travaux aura lieu à 18h à la salle polyvalente.</p>	<p align="center">Le mardi 22 septembre 2020</p>			<p>L'invitation a été envoyée le 7 septembre 2020. Pour noter vos remarques, vos idées... un registre avec la description du projet urbain sera disponible à la Maison du projet jusqu'en décembre 2020.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
QUESTIONS - POINTS DIVERS	Ciné 32 invite les conseillers à visionner 2 courts métrages réalisés par les habitants du Grand Garros à 20h à Ciné 32.	Le mercredi 23 septembre 2020			L'invitation a été envoyée le 25 août 2020.
	Une réunion sur la revue du projet de renouvellement urbain est prévue en octobre de 10h à 12h avec la présence du Préfet, du maire d'Auch et du président du GACG. 2 conseillers seront invités à y participer.	Le mercredi 21 octobre 2020			
	Nouveaux élus : <ul style="list-style-type: none"> - BARON Philippe - Politique de la Ville ; - JORDA Pierre - Petite enfance - Enfance et Jeunesse ; - EVERLET Marie-Line - Solidarité et Action Sociale. 				

Fin de la séance : 19h30

Compte rendu du Conseil Citoyen du Grand Garros du 4 septembre 2020.
Maison du Projet, Grand Garros demain, ma Ville : 22 Place de la Fontaine 32000 Auch Horaires : mardi 9h à 12h - mercredi 14 h à 18h - vendredi 9h à 12h et 15h à 18h
Tél : 05 62 61 64 87 Courriel : mongrandgarros@grand-auch.fr